

Le 17 avril 2020

Communiqué de presse

COVID-19 : la HES-SO favorise la diplomation des étudiant-es en soins infirmiers

Afin d'encourager leurs étudiant-es en soins infirmiers à s'engager volontairement dans la lutte contre le coronavirus, les hautes écoles de santé de la HES-SO ont décidé de prendre des mesures pour assurer la diplomation de celles et ceux qui effectuent leur dernier semestre de formation, tout en garantissant l'acquisition des compétences de ces futur-es infirmiers et infirmières HES.

Plus de 2'500 étudiant-es suivent actuellement une formation au sein des hautes écoles de santé de la HES-SO pour devenir infirmiers ou infirmières HES, dont env. 650 seront diplômé-es cette année. Nombre de ces étudiant-es sont actuellement engagé-es et déployé-es sur le terrain, de manière volontaire, en appui au dispositif socio-sanitaire des sept cantons de la HES-SO. Dans plusieurs cantons, leur soutien aux EMS, aux réseaux de soins à domicile, aux hotlines cantonales ou aux hôpitaux a contribué de manière significative à la gestion de la pandémie.

Les hautes écoles de santé encouragent activement cet engagement exemplaire, et veulent continuer à mettre à disposition des cantons le réservoir extraordinaire de compétences que constituent le personnel d'enseignement et de recherche, et les étudiant-es en soins infirmiers.

C'est dans cet objectif que la HES-SO a décidé des aménagements importants pour les étudiant-es du Bachelor en Soins infirmiers qui effectuent leur dernier semestre d'études. En particulier, celles et ceux qui s'engagent plus d'un mois dans la lutte contre le COVID-19 seront exemptés des enseignements et pourront cesser leur travail de Bachelor, quel que soit l'état d'avancement. En lieu et place, ils/elles devront réaliser un travail intégratif portant sur le bilan des compétences développées et des apprentissages réalisés dans leur pratique en lien avec la pandémie de COVID-19, en s'appuyant sur des références scientifiques actuelles.

Les mesures prises pour ces finalistes garantissent l'acquisition des compétences nécessaires pour leur diplomation et l'exercice de la profession infirmière. Le travail individuel de réflexion est conçu de manière à assurer, en combinaison avec les modules préalablement réalisés, le même niveau de compétences méthodologiques, scientifiques et réflexives que celui du travail de Bachelor. Le thème du travail sera différent en raison de ces circonstances exceptionnelles, mais les exigences restent les mêmes. En cas d'évaluation insuffisante, les étudiant-es n'obtiendront pas les crédits.

Acteur responsable et solidaire de la société, la HES-SO se dote avec ces mesures exceptionnelles d'un dispositif réaménagé, de même niveau d'exigences et parfaitement adapté à la crise qu'affrontent les cantons romands. Par ailleurs, la situation pandémique actuelle, qui confronte les soignant-es au plus haut niveau de complexité clinique, va largement au-delà de ce qui est exigé à la fin d'un Bachelor en Soins infirmiers et donne la possibilité aux étudiant-es finalistes de renforcer leur expertise clinique.

Contacts et informations



Luciana Vaccaro, Rectrice, 079 592 79 06
Laurence Robatto, Domaine Santé, 078 692 58 89
Sarah Kopse, responsable communication a.i., 079 217 78 47



Brigitte Bachelard, Directrice générale, 076 557 11 10



Nataly Viens Python, Directrice, 079 210 17 40



Marie-Laure Kaiser, Directrice, 070 461 76 35



Inka Moritz, Directrice, 075 443 56 91



Anne Jacquier-Delaloye, Directrice, 079 430 87 71



Jacques Chapuis, Directeur, 079 321 14 53

DOMAINE SANTÉ

HE-Arc Santé | HEdS-FR | HEdS-Genève | HESAV
HETSL | HES-SO Valais-Wallis - HEdS | La Source